

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TOURISME/CAMPING

DU 6 MAI 2025

Présents : Gisèle Jean, Danielle Bugeaud, Ghislaine Tulloué, Laurent Poutrel, Jean Souchaud, Marion Ribardièrre, Thierry Perrot

La commission s'est déroulée en deux temps

1. ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE GITES

Tous les propriétaires de gîtes étaient invités.

Présents : Madame Tulloué, la Rebertière ; Thierry Perrot, La Fontaine ; Laurent Poutrel, La Maison du parloir

Plusieurs excusés

Rappel : exonération des taxes foncières sur les gîtes par la commune et communication sur le site internet. Il est important que la commune dispose de l'ensemble des informations afin d'assurer une communication correcte sur son site (les changements, arrêts par exemple, ne sont pratiquement jamais signalés).

Lien très fort avec l'office de tourisme du Sud Vienne Poitou pour la mise en valeur du territoire et la promotion des hébergements, mais aussi pour la formation à l'accueil, la communication ou sur les réglementations. Ces formations proposées par l'office sont gratuites. L'office propose aussi la découverte d'autres lieux et d'autres professionnels ou propriétaires de meublés de tourisme et l'organisation de petits déjeuners de rencontre. Il y a également eu une sensibilisation au fait de s'abonner à la newsletter de l'office du tourisme pour rester informé.

Activités dans la commune

-toute l'année : le parcours Terra Aventura (circuit gratuit dans le bourg racontant l'histoire du village), les sentiers de randonnées, les châteaux, les commerces.

-l'été : bac à chaîne à l'aire de loisirs permettant de relier Queaux et Persac, aire de loisirs avec plage surveillée et de nombreuses activités gratuites, Festival d'été tous les vendredis soir de juillet et août ainsi que la Guinguette du Renard ouverte tous les après-midis de l'été et avec une scène ouverte tous les mardis soir de juillet et août.

Bilan de l'activité par gîte : très bonne, notamment avec les arrêts de tranches de la centrale de Civaux. Spécialisation pour les gîtes de la Rebertière éducateur canin de fin mars à octobre.

La question de la prise de caution pour les étrangers par virement/empreinte bancaire a été abordée car elle est pratiquée par certains hôtes.

Autre souci abordé : le pain. Point dépôt au camping le matin en juillet et août mais insuffisant sur l'année, et épicerie.

2. REUNION SUR LES TARIFS ET CHOIX DES PRODUITS POUR LA GUINGUETTE DU CAMPING

Quelques prix qui n'ont pas changé depuis 10 ans vont être relevés, notamment des glaces, tout en gardant une offre avec prix faibles en entrée de gamme pour les enfants.

Matériel nécessaire : friteuse (voir celle de la commune qui est électrique), ciseaux à pizza et four à niveau.